au sénateur et à madame Donnelly qui célébreront lundi le 50e anniversaire de leur mariage.

Des VOIX: Bravo!

L'honorable M. MARSHALL: Je n'ajouterai qu'un mot. Il y aura alors une fête de famille où les jubilaires seront entourés de leurs fils et de leurs filles ainsi que, je crois, d'une quinzaine de petits-enfants. Je suis né à douze milles à peine de l'endroit où le sénateur Donnelly a vu le jour et j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt ans. Je connais les membres de la famille et leur réputation, et je ne doute pas que cette réunion démontrera qu'ils sont aussi hautement estimés et respectés par leurs voisins et leurs amis que l'honorable sénateur l'est lui-même, et l'a toujours été, au Sénat.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable JAMES J. DONNELLY: Je dois avouer que les observations de mon ami, l'honorable sénateur de Peel (l'honorable M. Marshall), sont pour moi une véritable surprise. Je ne m'attendais pas du tout qu'il serait question dans cette enceinte de la réunion de famille que nous aurons lundi prochain. Je tiens à remercier du fond du cœur l'honorable sénateur de ses aimables paroles. Tout comme moi, il vient de Bruce, et nous avons toujours beaucoup de respect pour les gens de Bruce, où que nous les trouvions...

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. DONNELLY: ...comme en ont aussi, je pense bien, bon nombre de gens de l'Ouest.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. DONNELLY: Comme l'a laissé entendre l'honorable sénateur, Mme Donnelly et moi, nous nous sommes mariés le 17 septembre 1895. Nous nous serions bien contentés de laisser passer cet événement discrètement, mais les membres de notre famille et enaient à en faire une fête de famille et nous ont avertis qu'ils seraient avec nous lundi prochain, alors que nous recevrons nos parents et nos amis.

Je vous remercie, honorables sénateurs, de l'aimable accueil que vous avez bien voulu faire à l'annonce de cet anniversaire qui me touche ainsi que ma famille.

Des VOIX: Bravo!

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion suspendue hier sur la motion de l'honorable M. Robinson tendant à voter une Adresse à L'hon, M. MARSHALL. Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable WISHART McL. ROBERT-SON: Les honorables sénateurs voudront bien, je pense, ne pas oublier que depuis le court espace de temps que j'occupe le poste de leader, je n'ai pas pu encore me mettre au courant d'autant de détails que l'on serait raisonnablement en droit d'attendre de moi, dans d'autres circonstances, relativement à cette motion. Aussi bien, tout en invoquant votre indulgence, vais-je me contenter de faire quelques observations de portée générale. Quand plusieurs autres honorables sénateurs, du moins, je l'espère, auront participé au débat, on me permettra peut-être d'ajouter encore quelques mots.

Je veux tout d'abord faire miennes les fort heureuses paroles par lesquelles l'honorable leader d'en face, a jeudi dernier, salué la présence ici des nouveaux sénateurs qui nous font l'honneur de les recevoir pour la première fois. J'appuie de tout cœur ce qu'il a dit à cette occasion. Je tiens aussi, honorables sénateurs, à unir ma voix à la sienne pour féliciter ceux qui ont proposé et appuyé l'Adresse, car tous deux se sont bien acquittés de leur mission. Je voudrais ensuite louer le leader de l'autre côté pour le discours qu'il a prononcé, tant pour le fond

que pour le débit.

Je suis certain, honorables sénateurs, que nonobstant les divergences sur les détails, il ne peut y en avoir de bien grandes touchant les objectifs indiqués dans le discours du Trône. Nous sommes unanimes à remercier d'abord la Divine Providence, et ensuite ceux qui ont participé si généreusement à notre effort de guerre, d'avoir permis que la victoire couronne nos efforts. Le magnifique courage de nos hommes et de nos femmes, ce qui est bien conforme à leur ligne de conduite, a été égalé par le désintéressement et l'appui loyal des Canadiens au pays.

Je suis certain que nous sommes tous heureux de savoir que rien ne sera négligé pour ramener le plus tôt possible au Canada les hommes et les femmes qui ont servi dans nos armées; que nous prendrons tous les moyens voulus pour effectuer leur réadaptation à la vie civile et que des mesures appropriées seront prises pour protéger leurs intérêts au cours des années qui vont suivre. Le projet que l'on fait entrevoir d'une grande capitale qui constituera un monument durable à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie, ou qui l'ont offerte pour la défense de la liberté, de même qu'en hommage à ceux qui ont si généreusement collaboré au pays, est à mon avis, une excellente idée. J'approuve également la suggestion faite par l'honorable sé-